

Communiqué de presse

Plateforme de coopération transfrontalière « GREX »

Le 5 février 2015, un Conseil commun entre les Gouvernements belges et luxembourgeois décidait d'amplifier la Coopération transfrontalière entre PME. 9 mois plus tard, le bébé est né !

GREX, pour Grande Région Experts, est soutenu par le Ministre des Indépendants et des Classes Moyennes Willy Borsus. L'exportation de proximité commence de l'autre côté d'une frontière. Elle constitue le 1er palier pour le développement à l'international des indépendants, TPE/TPI. De plus, le territoire de la Grande Région offre la possibilité aux entrepreneurs de s'entourer de personnes compétentes permettant de faire monter en puissance les entreprises existantes.

L'expertise de l'UCM et la coopération transfrontalière avec le CICM

Pour mener à bien cette mission, l'UCM a été mandatée pour sa connaissance du contexte transfrontalier. Pour rappel, M. Philippe LEDENT, vice-président de l'UCM, assure jusque fin 2016 la présidence des partenaires sociaux de la Grande Région. Avec la réforme des régions en France, et la fusion de la Lorraine, de l'Alsace et de la Champagne Ardennes, ce bassin de population passera au 1er janvier de 11 à 19 millions d'habitants !

A partir du 1er janvier, GREX assurera la mise en réseau des TPE et PME de ce vaste espace transfrontalier avec des facilitateurs issus dans un premier temps des Chambres des Métiers de la Grande Région, regroupées au sein du « Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région » (CICM), que l'UCM a rejoint en 2009. Présent lors du lancement, son président M. Rudi MULLER, rappelle que « le CICM est un des rares organes formels de coopération transnationale réunissant des chambres des métiers en provenance de différentes régions de l'Union Européenne. Il constitue une représentation commune des quelques 170 000 entreprises de l'espace grand-régional, de leurs 700 000 salariés et 50 000 apprentis ».

Des facilitateurs business

Grâce au GREX, un réseau d'experts et de facilitateurs va agir au quotidien pour favoriser les échanges et l'exportation de proximité au cœur de cet espace transfrontalier. Pour l'UCM, ce sera Anne-Marie NEMRY, Directeur opérationnel de l'UCM Luxembourg, et son équipe. Elle favorisera une économie transfrontalière de proximité. Les missions et projets sont nombreux. Comme par exemple, apporter un soutien opérationnel à tout indépendant ou toute PME qui souhaite développer un partenariat économique dans la Grande Région. Fournir toutes les informations de type administratif, apporter un soutien concret à la réalisation des démarches. Mettre les entreprises en relation avec les institutions et organisations adéquates (Chambres des Métiers, Chambres de Commerce, AWEX, DuCroire,...).

Enfin, une plate-forme d'échanges transfrontalière pariant sur le digital facilitera la mise en réseau et mettra en avant les meilleures pratiques ainsi que des « success stories ». Un numéro gratuit accessible à toute entreprise désireuse de s'internationaliser sera opérationnel dès le 1er janvier 2016.